



REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 septembre

**Délibération n°2023-43 : Approbation de la convention entre la Commune de Vauhallan et le Syndicat d'Initiative**

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi 27 septembre 2023, le Conseil Municipal de la Commune de Vauhallan, légalement convoqué le samedi 23 septembre 2023, s'est assemblé en salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Bernard GLEIZE, Maire de Vauhallan.

Nombre de conseillers :	Exercice : 19	Présents : 13	Votants : 17
Présents :	Bernard GLEIZE, Pascal NAWROCKI, Dominique DUMAS, Vincent PAIN, Geneviève SHATER, Alain SCHMITT, Taoues COLL, Guy HALGAND, Lina LEMARIE, Bénédicte ALLENET, Olivier MUSY, Eric MORISSET, Hélène MORONVALLE		
Représentés :	Edwige BONNEFOY donne pouvoir à M. NAWROCKI, Marianne PERDRIJAT donne pouvoir à Mme LEMARIE, Nicolas RICHARD donne pouvoir à M. PAIN, Marie GALANO donne pouvoir à M. GLEIZE		
Absents :	Fabrice NOURY, Marie MAERTENS		
Secrétaire :	Hélène MORONVALLE		

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2/2019 en date du 19 février 2019 portant autorisation donnée au Maire de signer la convention entre la Commune de Vauhallan et le Syndicat d'Initiative de Vauhallan,

Vu la demande du Syndicat d'Initiative pour le renouvellement de cette convention,

Considérant l'intérêt pour la Commune à confirmer son soutien au Syndicat d'Initiative de Vauhallan,

Sur présentation du rapport par M. le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

Article 1 : décide de confirmer la mise à disposition d'un local communal au Syndicat d'Initiative de Vauhallan,

Article 2 : autorise M. le Maire à signer la convention afférente.



Bernard GLEIZE,

Maire de Vauhallan

Accusé de réception en préfecture  
091-219106358-20230927-2023\_43-DE  
Date de télétransmission : 02/10/2023  
Date de réception préfecture : 02/10/2023